

# **Projet Pédagogique** **De temps en temps...** **Année scolaire 2011/2012**



**Périscolaire « Les Gribouilles »**  
**29 rue du Maréchal Lefèbvre 68970 Guémar**

*Aubure, Bennwihr, Bergheim, Guémar, Illhaeusern, Ostheim, Ribeauvillé maternelles, Ribeauvillé  
primaires, Riquewihr, St Hippolyte, Thannenkirch, Beblenheim*

## I. Présentation

### I. L'organisateur

#### I. L'organisateur

Il s'agit de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé

Elle gère aujourd'hui :

- 3 multi accueils
- 1 relais assistantes maternelles
- 12 centres d'accueils périscolaires

Le territoire s'étend sur 4 unités géographiques :

- le ried
- la plaine
- le piémont viticole
- la montagne vosgienne

La communauté de communes compte 18 909 habitants dont 2584 enfants de 6 à 16 ans et 1410 enfants de moins de 6 ans.

Le service Enfance Jeunesse nous accompagne dans la gestion des structures, elle nous rappelle la politique d'accueil des enfants et des jeunes ainsi que de leur famille définie dans le Projet Educatif

Le projet éducatif a été élaboré avec les élus, les parents et les équipes éducatives représentées par le référent de chaque site.

Il véhicule un certain nombre de valeurs :

- le respect
- la tolérance
- la solidarité
- le partage
- la simplicité
- la patience

L'équipe du périscolaire de Guémar va s'appuyer sur ce projet pour l'écriture de son projet pédagogique.

### 2. L'accueil périscolaire

Le périscolaire de Guémar est implanté 29 rue du Maréchal LEFEBVRE. Il fait partie de la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé. Le périscolaire a été nommé « Les Gribouilles » grâce à la collaboration des enfants ainsi que des familles.

## I. La spécificité de l'accueil :

### I. Le public

Le centre de loisirs accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans de l'école des Roseaux (maternelle et primaire) :

-Le matin :

En moyenne 4 enfants sont accueillis à partir de 7h15 jusqu'à 7h45, heure de départ pour l'école

Le midi :

En moyenne 40 enfants sont accueillis de 11h45 jusqu'à 14h

Le soir :

En moyenne 20 enfants sont accueillis de 16h15 jusqu'à 18h30

### 2. L'environnement

Le centre périscolaire est situé près d'une zone industrielle où la majorité des parents travaillent (sony, transgourmet).

Les locaux :

Au niveau des locaux, le centre dispose :

- de deux pièces d'activités,
- d'un réfectoire,
- d'une cuisine,
- d'un bureau,
- les sanitaires (deux chez les garçons et deux chez les filles.)

Le centre dispose également d'une grande cour avec un arbre qui nous permet de manger dehors en été. A l'entrée du périscolaire un petit coin que les enfants et les animateurs ont aménagé en potager.

Un partenariat avec l'école et la mairie est mis en place pour bénéficier du gymnase, de la salle des fêtes et de la canardière.

### 3. Les moyens

Une enveloppe budgétaire est attribuée à chaque structure. Elle est définie par sa capacité d'accueil. Le responsable et son équipe évaluent les besoins en terme d'aménagement des locaux (mobilier, jeux, jouets) et de matériel pédagogique (peinture, gomme, pincesaux...)

Cette enveloppe peut également servir au financement d'intervenants extérieurs de type associatif ou autre.

L'équipe pédagogique est constituée :

- d'un responsable diplômé
- deux animateurs diplômés
- d'un agent d'entretien

### 4. Mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps

Un protocole sera mis en place avec l'équipe, le service enfance/jeunesse, les parents et la coordinatrice sanitaire.

Pour l'année 2011/2012 nous n'accueillons aucun enfant porteur d'un handicap.

### 5. Particularités du centre

Nous avons un trajet de 10/15 minutes entre l'école et le périscolaire

Suite à une réflexion de l'équipe nous avons mis en place deux services pour le temps du midi afin d'améliorer la qualité d'accueil (bruit, convivialité, possibilité d'activités...)

L'école a mis en place un temps de soutien scolaire sur le temps du midi imputable à la vie du centre.

<b>III. Les conceptions éducatives</b>
--

#### I. Objectifs éducatifs :

- L'autonomie,
- Le respect,
- Développer le côté artistique,
- Partage,
- Le bien être de l'enfant.

Objectif	Constat	Moyen mis en place	Evaluation
L'autonomie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enfants ne savent pas utiliser les couverts ou couper la viande.</li> <li>- Ne se lavent pas les mains systématiquement</li> <li>- Mettre leur veste</li> <li>- Lacer leurs chaussures</li> <li>- En temps libre ils ne savent pas quoi faire ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- un animateur est au bout de leur table pour leur apprendre jusqu'à décembre</li> <li>- Des affiches sont aux toilettes et un animateur est là pour les surveiller.</li> <li>- Un apprentissage de tous les jours jusqu'à décembre</li> <li>- La salle orange a été aménagée (salle de jeux)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réussir !!!</li> <li>En janvier l'enfant est capable de se débrouiller seul</li> <li>- L'enfant sait s'occuper seul, il sollicite l'animateur de moins en moins</li> </ul>
Le respect	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La formule de politesse n'est pas automatique</li> <li>- Non respect de ses camarades et du matériel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le système des bons points (paragraphe vie quotidienne)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus de politesse</li> <li>- Moins de bagarre</li> <li>- Moins de matériels endommagés</li> </ul>
Développer le côté artistique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte demande de la part des enfants et des parents pour les activités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Théâtre, film et danse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réussite du spectacle de fin d'année avec le nombre des enfants et des parents.</li> </ul>
Le partage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les enfants de - 6 ans ne veulent pas partager les jouets</li> <li>- Besoin des grands pour accompagner les petits dans la vie quotidienne du périscolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'animateur met en place des temps jeux (sport...)</li> <li>- Lors des repas, des trajets nous mettons un grand avec un petit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation et le bon déroulement de l'activité</li> <li>- Chaque enfant y participe volontairement.</li> </ul>

Le bien être de l'enfant	- Difficulté à s'adapter a un nouveau lieu de vie	- Crochet avec leur nom - Une place attitrée pour les maternelles - Dans la mesure du possible un animateur les accompagne ou un grand	- L'enfant est capable de se repérer dans le périscolaire
--------------------------	---	--	---

### L'organisation de la vie quotidienne

Pour une meilleure gestion et pour des références par tranches d'âges chaque semaine l'équipe est partagée en deux :

Deux personnes chez les petits (maternelles) et deux autres chez les primaires. Cette organisation facilite les repères pour les tout petits, les enseignants et quand les parents demandent un renseignement sur l'enfant ou le périscolaire.

La responsable et un animateur arrivent à 11h15 pour mettre la table et prendre les différents messages.

**La sécurité :** Adapter les activités en fonction des tranches d'âges, bien expliquer les règles pour éviter tout accident. L'encadrement dans les normes en vigueur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des populations (DDCSPP). Lors de nos trajets chaque animateur a un gilet de sécurité école.

**La place laissée aux activités :** dans notre périscolaire les activités occupent une place très importante.

Pour gérer les enfants et mener nos activités dans de bonnes conditions un système de bon point est mis en place par l'équipe. C'est-à-dire si l'enfant a respecté toutes les consignes du périscolaire il lui sera attribué un bon point. Arrivé à 15, une récompense lui est attribuée.

Les dix commandements du périscolaire :

- Je respecte mes camarades et les animateurs
- Je ne bouscule pas mes camarades
- Je ne cours pas dans les couloirs
- Je ne joue pas dans les toilettes
- Je me lave les mains avant de manger
- Je ne crie pas au périscolaire
- Je ne me lève pas pendant le repas sans l'accord d'un adulte
- Je goûte les aliments
- Je ne dis pas des gros mots
- Je respecte le matériel du périscolaire

Un échange d'animateur est effectué le vendredi avec le périscolaire d'Illhaeusern

### **Vie quotidienne (journée type) :**

#### Journée type scolaire :

7h15 à 7h40, arrivée des enfants

7h45 départ pour l'école

11h45 sortie des classes

12h00 passage aux toilettes pour le premier service

12h15 jusqu'à 13h00 repas

13h passage aux toilettes pour le second service

13h05 jusqu'à 13h40 repas

Des activités sont proposées aux enfants

16h15 sortie des classes

16h30 goûter

16h45 activités proposées

Départ échelonné jusqu'à 18h30

Depuis la rentrée 2011/2012 des regroupements sont organisés dans 4 structures (Ribeauvillé grands et petits, Bergheim, Ostheim et Bennwihr)

Les enfants de la commune de Guémar ont la possibilité de s'inscrire en accueil de loisirs (mercredi) dans l'une de ces structures.

Les activités choisies ont été retenues sur les compétences des animateurs et le désir des enfants.

## **Moments forts de l'année scolaire 2011/2012**

- 14 Octobre 2011 Soirée parents
- 06 Janvier 2012 Voeux
- 17 février 2012 Soirée à thème (sera définie au cours de l'année)
- 13 avril 2012 Soirée Festival de Cannes
- 20 juin 2012 répétition
- 22 juin 2012 Spectacle de fin d'année

Horaire de ces festivités : 18h45 à 21h

## **IV. Relationnel**

### **I. Les différents acteurs et les rôles de chacun**

#### **a. Les fonctionnements de l'équipe :**

Avec l'équipe d'animation :

Chaque mardi et jeudi, de 14h30 à 16h00, se tiendront des réunions de préparation au cours desquelles seront abordés :

- l'enfant et ses intérêts éducatifs
- la gestion administrative (préparation goûters...)
- l'organisation et le fonctionnement de la structure
- les projets, activités et plannings d'animation
- les différents bilans des réunions et des questions diverses.

#### **Le rôle de responsable est :**

Mise en œuvre du projet éducatif de la communauté de Communes

Elaboration du projet pédagogique

L'animation avec les enfants

Relations avec les partenaires

Mise en œuvre de la « Gestion administrative, financière et matérielle du centre » dans la limite décidée par le service enfance de la Communauté de commune.

#### **Le rôle de l'animateur**

Ils travaillent en collaboration avec le responsable

Ils participent à la mise en place des règles de sécurité, de bien être et d'hygiène auprès des enfants. Ils proposent différentes activités liées aux objectifs pédagogiques du projet.

#### **Le rôle de l'agent d'entretien :**

Respecter et appliquer les prescriptions du plan de maîtrise d'hygiène et sanitaire de la structure

b. Les enfants, jeunes et les parents

Les enfants participent à l'organisation des choix des activités

Les parents interviennent lors des diverses manifestations que l'on propose. Nous sommes à leur écoute.

<b>V. Diffusion et conclusion</b>
-----------------------------------

Le projet pédagogique est mis à disposition de tous les parents et distribué lors d'une soirée parents. Un accueil individualisé est possible pour les parents qui le souhaitent.

De manière à être plus proche des attentes et besoins des enfants, en terme de qualité d'animation, chaque semaine, au cours de la réunion de préparation du jeudi, l'équipe fera un bilan des plannings d'activités. De plus, chaque projet fera l'objet de diverses évaluations verbales à partir des critères définis par l'animateur et propre à son activité.

Nous évaluerons également notre projet pédagogique au quotidien et mensuellement en ce qui concerne la réalisation des objectifs. Si nécessaire, nous adapterons, ou réadapterons le contenu du projet pédagogique, afin d'œuvrer à sa réussite.